Image not found or type unknown

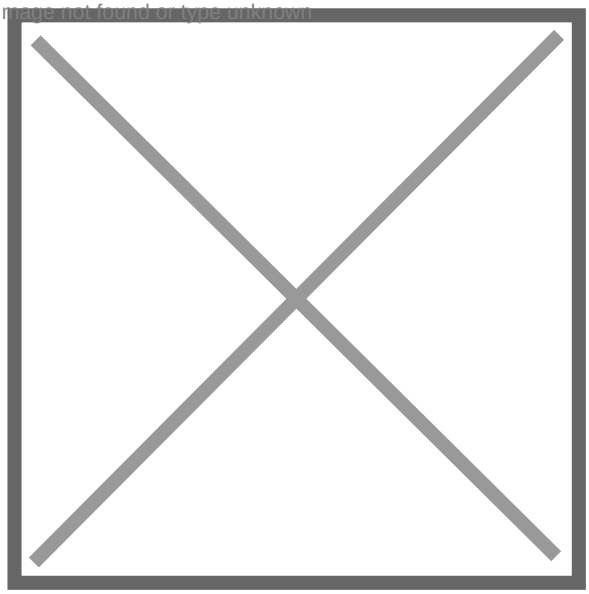

Ai-je fais une faute? si oui : simple, lourde ou grave?

Par **julaudesy_old**, le **01/12/2007** à **21:05**

J'ai demandé un entretien à mon employeur pour lui parlé de certaines attitudes à mon égard que je trouvais impolies de la part de certains collègues. L'entretien s'est terminé par un licenciement à venir.....!!! Il souhaite à terme me licencier mais attends que j'effectue 6 mois complets pr prétendre au chômage et me demande trés fermement de ne pas en parler pr le moment aux collègues sans quoi les délais seraient plus courts (dc pas de droits aux indemnités). Il a énuméré les fautes suivantes :

- méconnaissance de l'agenda des collaborateurs et experts (je suis standardiste-secrétaire ds un cbt d'experts cptables) : je me suis effectivement trompée qq fois sur les disponibilités ou la présence de certains afin d'orienter le client.....
- coquilles sur les lettres de missions que j'ai tapé (mon cv est clair avec le fait que je n'ai pas de formation ni ds cette branche ni en secrétariat même si je suis autodidacte sur certains logiciels avec une remise a niveau ds un GRETA) : trop de va et vient entre lui et moi avant avant d'être au point selon lui (sachant que je vais svt à la pêche aux infos car ces brouillons de lettres de mission sont rarement complèts qd on me les donne à taper....
- écoute de la radio sur mon poste de travail via le net sans autorisation de sa part
- j'ai découpé les jolis timbres sur du courrier réçu pr les collectionner, là aussi ss sa permission mais sachant que 2 personnes avant moi le faisait.

Cela constitue t il une faute , si oui laquelle? Lourde, grave ou simple?
Merci de vos conseils et de votre gentilesse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés